CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PLÉMY

Envoyé en préfecture le 12/02/2026
Reçu en préfecture le 12/02/2026
Publié le
ID : 022-212201842-20260212-2025_02_1B-DE

Département des Côtes d'Armor
Arrondissement de SAINT-BRIEUC
Canton de PLAINTEL

Séance du 20 février 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt février à 19h le conseil municipal de la commune de PLÉMY, régulièrement convoqué le quatorze février deux mil vingt-cinq, s'est réuni au nombre prescrit par la loi sous la présidence de Michel RICHARD, Maire.

Étaient présents :

CADIN Laurent
HAMON Sophie
FRANÇAIS Nadège
DREZEN-LAURGEAU Marielle
LE GLATIN Dominique
LATIMIER Daniel
LEFFONDRÉ Isabelle
LE MERCIER Pierrick
RAULT Thérèse
FRÉVILLE Jean-François
MARTIN Fabrice
MOISAN Catherine
OLIVIERO Nathalie
LE NORMAND Ludovic
HUET Solvec

Absents excusés : Jean-Pierre JEHAN (donne pouvoir à Isabelle LEFRONDRÉ) ; Frédéric CHAPRON (donne pouvoir à Michel RICHARD).

Absent : DEFAINS David

Nombre de membres en exercice : 19

Nombre de membres présents : 16

Secrétaire : CADIN Laurent

2025-02-1 : ANNULE ET REMPLACE VENTE D'UNE PARCELLE AU LIEU-DIT LA VILLE AU PÉCHOUX

3.5 AUTRES ACTES DE GESTION DU DOMAINE PUBLIC

Michel RICHARD maire, donne lecture à l'assemblée du courrier de Mr Quesne Christian situés au 27 La ville aux Péchoux souhaitant acquérir un terrain communal d'environ 83m² accolé à son terrain :

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Donne son accord à la vente de la parcelle susnommée à 10€ TTC le m².
- Les frais d'acte de vente seront à la charge des acquéreurs.
- Les frais de bornage pour connaitre la superficie exacte vendue seront à la charge des acquéreurs.
- S'agissant d'un délaissé de voirie, la présente délibération entraine le déclassement automatique du bien.
- Autorise le maire à signer toutes les pièces relatives à cette acquisition.

Fait et délibéré, les jours, mois et ans susdits,
Le Maire, Michel RICHARD

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor)

Certifié exécutoire par le Maire
compte tenu de la réception
en Préfecture le 9 février 2026
et de la publication le 9 février 2026

MAIRIE DE PLÉMY (Côtes-d'Armor)